

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, tenue à la salle du conseil, lundi le 19 août 2019 à 17 h 30, et à laquelle sont présents :

Maire : Monsieur Gaétan Ouellet

Conseillers : Madame Marie-Frédérique Ouellet
Madame Phoebe Sirois
Monsieur Rémi Dumont
Monsieur Denis Blais
Madame Annette Rousseau
Madame Élisabeth Cloutier

Directrice générale : Madame Chantal-Karen Caron

formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Ouellet, Maire.

Cette séance fut convoquée au moyen d'un avis spécial, dont copie demeurera aux archives de la municipalité.

19-08-168

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Denis Blais,
appuyé par madame Annette Rousseau,
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac accepte l'ordre du jour, tel que présenté par M. Gaétan Ouellet, Maire.

ADOPTÉ

19-08-169

OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES PUBLIC – CONSTRUCTION INNOVA-CENTRE

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé en date du 28 juin 2019 relativement au projet de construction de l'Innova-Centre (bâtiment industriel);

ATTENDU QUE les soumissionnaires suivants ont déposé leur soumission à la date requise soit le 16 août 2019 à 11 h 00;

| Soumissionnaire | Montant soumissionné Taxes en sus |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| Construction Béton 4 Saisons inc. | 3 689 000,00 \$ |
| Marcel Charest et Fils inc. | 3 705 000,00 \$ |
| Kamco Construction inc. | 3 738 700,00 \$ |
| Les Constructions Unic inc. | 3 749 500,00 \$ |
| Construction Citadelle inc. | 3 848 173,00 \$ |
| Allen Entrepreneur Général inc. | 3 989 000,00 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Frédérique Ouellet,
appuyé par monsieur Denis Blais,
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac mandate la compagnie **Construction Béton 4 Saisons inc.** afin d'effectuer les travaux relatifs à la « Construction de l'Innova-Centre » pour le prix de 3 689 000,00 \$ taxes en sus, conformément aux termes et conditions contenus dans la demande de soumission.

QUE M. Gaétan Ouellet, maire, ou en son absence le maire suppléant, et Mme Chantal-Karen Caron, directrice générale, ou en son absence la directrice des finances, soient et sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

ADOPTÉ

19-08-170

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée terminée :

Il est proposé par monsieur Rémi Dumont,
appuyé par madame Élisabeth Cloutier,
et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ

MOI, GAÉTAN OUELLET, MAIRE, RECONNAIS EN SIGNANT LE PROCÈS-VERBAL, SIGNER ÉGALEMENT TOUTES LES RÉOLUTIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

Chantal-Karen Caron, Sec-Trés.
Directrice générale

Gaétan Ouellet
Maire